



DEUXIÈME PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 59-2024 MODIFIANT LE RÈGLEMENT SUR LES USAGES CONDITIONNELS N° 2012-13

CONSIDÉRANT QUE le règlement sur les usages conditionnels de la municipalité de Sainte-Sophie-de-Lévrard est en vigueur depuis le 1^{er} août 2012;

CONSIDÉRANT QUE, par application des dispositions de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme, la municipalité de Sainte-Sophie-de-Lévrard peut amender ledit règlement;

CONSIDÉRANT QUE le conseil municipal entend modifier le règlement sur les usages conditionnels afin d'autoriser de pleins droits les commerces de produits agricoles de la ferme, sur la ferme;

CONSIDÉRANT QU' un avis de motion a été donné le 19 décembre 2024 par la conseillère madame Nancy C. Demers;

SUR PROPOSITION DE monsieur Patrice Vaugois

IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS que le conseil de la municipalité de Sainte-Sophie-de-Lévrard adopte le deuxième projet de règlement n° 59-2024 modifiant le règlement sur les usages conditionnels n° 2012-13.

ADOPTÉ

ARTICLE 1

MODIFICATION DE L'ARTICLE 21

L'article 21 est modifié par le retrait du 2^e paragraphe.

ARTICLE 2

ABROGER L'ARTICLE 47

L'article 47 est abrogé.

ARTICLE 3

ENTRÉE EN VIGUEUR

Le présent règlement entrera en force et en vigueur après l'accomplissement des formalités édictées dans la Loi.

ADOPTÉ à Sainte-Sophie-de-Lévrard, le 14 janvier 2025.

Copie certifiée conforme, signée à Sainte-Sophie-de-Lévrard, le 15 janvier 2025.


Jean-Guy Beaudet
Maire


Josée Croteau
Directrice générale et greffière-trésorière

Avis public et avis de motion	19 décembre 2024
Présentation et adoption du 1er projet de règlement	19 décembre 2024
Avis public de l'assemblée publique de consultation	20 décembre 2024
Assemblée publique de consultation	8 janvier 2025
Adoption du 2e projet de règlement	14 janvier 2025
Avis public demande participation à un référendum	16 janvier 2025
Adoption du règlement	4 février 2025
Avis public recours à la CMQ	5 février 2025
Émission du certificat de conformité au SADR	
Avis d'entrée en vigueur	